

Innovations démocratiques ; Pouvoirs citoyens et mouvements sociaux

# Démocratie du faire

Publié en juillet 2023

AUTEUR(S) **Sabine Girard / Séverin Muller**

**Notices associées :** Défiance ■ Démocratie participative ■ Manifestation ■ Gouvernement ■ Éthique ■ Information ■ Légitimité ■ Confiance ■ Engagement ■ Territoire ■ Élu-es ■ ZAD ■ Coopératives ■ Intérêt général ■ Émancipation ■ Dispositifs participatifs ■ Démocratie directe ■ Démocratie sociale ■ Démocratie écologique

**Mots clés :** autonomie ■ écologie ■ émancipation ■ engagement

## Définition de l'entrée

La démocratie du faire est la mise en œuvre pratique de principes démocratiques, fondée sur l'auto-organisation, l'horizontalité, la liberté, l'autonomie et œuvrant à l'élaboration de communs. La légitimité des citoyens et des citoyennes émane de l'initiative et de l'engagement des individus et des collectifs qui s'autosaisissent de sujets pour mener concrètement, à leur échelle, la transformation sociale.

POUR CITER CET ARTICLE :

Girard, S, Muller, S. (2023). Démocratie du faire. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)*. GIS Démocratie et Participation.

<https://www.dicopart.fr/democratie-du-faire-2023>

Citer

Dans les sociétés occidentales, l'épuisement des démocraties dites représentatives, voire la confiscation de celles-ci, entraîne des critiques radicales à leur encontre et conduisent des citoyen·nes à engager des processus de démocratisation en acte. La [défiance](#) à l'égard des

institutions et de la représentation politique est à l'origine de tentatives renouvelées d'un exercice de la démocratie plus directe dans toutes les sphères de la vie sociale, et particulièrement sur les questions écologiques. La démocratie du faire constitue l'une de ces tentatives, dont on peut retracer l'émergence en soulignant les principes spécifiques au regard d'autres formes de démocratisation. Elle prolonge et dépasse la **démocratie participative** (Pateman, 1970), suggérant son incomplétude pour penser le renouvellement d'initiatives et d'expérimentations qui traitent conjointement et de façon territorialisée, des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques. Elle est une **manifestation** de la volonté d'agir de citoyen·nes qui nourrissent un projet de démocratisation de la société, sans attendre ni dépendre d'institutions économiques ou politiques.

## DU MOUVEMENT DES *MAKERS* À LA DÉMOCRATIE DU FAIRE

L'expression est empruntée au néologisme *do-ocraty*, de l'anglais « faire » et du latin « **gouvernement** » ; donc un « gouvernement par le faire ». Elle est employée sans définition dans quelques articles scientifiques francophones (Blondiaux, 2018 ; Muller, 2018 ; Girard, 2022 ; Pruvost, 2022). Des idées proches sont exprimées sous les formulations de démocratie « contributive » (Zask, 2011 ; Vanier, 2015), « directe communaliste » et « active » (Van Outryve d'Ydewalle, 2016). À partir de 2015, l'expression se diffuse rapidement dans la société civile, puis le monde institutionnel, dans un contexte marqué par la transformation des formes de dialogue environnemental et l'intensification de mobilisations territorialisées face aux enjeux climatiques et écologiques (Fourniau et al., 2022).

La démocratie du faire et les principes de la *do-ocratie* qui la sous-tendent sont étudiés par Michel Lallement (2015) qui a mené une enquête sociologique chez les *hackers*, férus d'informatique, regroupés dans des *hackerspaces* de la côte Ouest des États-Unis, et prônant une vie collective libre organisée selon une **éthique** anarchiste. Elle s'appuie sur des valeurs « dont les principes sont la libre coopération, le refus de la hiérarchie, la liberté d'échange de l'**information**, la conviction que les techniques ont des potentiels à valeur émancipatrice, ou encore l'importance conférée à la *do-ocratie* (pouvoir du faire) » (p. 39). L'idée directrice est la suivante : « le pouvoir doit appartenir à ceux qui font, et non à une autorité centralisée seule détentrice de la **légitimité** à impulser, structurer, coordonner et contrôler les actions de tous » (p. 278). Cette éthique est partie prenante du mouvement des *makers* qui défend des principes et des enjeux tels que : l'auto-organisation et l'auto-réalisation démocratique ; la libre circulation de l'information et la constitution de savoirs collectifs accessibles à toutes et tous ; la remise en cause des hiérarchies institutionnelles et la promotion de la décentralisation et de l'horizontalité ; un régime de **confiance** mutuelle à l'égard de l'initiative créatrice tant individuelle que collective ; la réalisation d'activités émancipatrices.

Cependant, tandis que le mouvement des *makers* défend des principes d'organisation interne démocratiques, la démocratie du faire œuvre par ailleurs à une démocratisation plus large de la société. De ce point de vue, la finalité démocratique est consubstantielle des moyens pour y parvenir, alors que la reconnaissance et la légitimité citoyenne sont liées à la contribution active

des individus dans le processus de démocratisation. En somme, le pouvoir est à celles et ceux qui font ou qui sont dans le faire société.

## PRINCIPES ET PRATIQUES

Cet agir démocratique renvoie à l'approche pragmatiste de John Dewey (2010) pour qui « nous avons hérité de pratiques et d'idées formées en référence à un conseil municipal local. Mais nous vivons, agissons et avons notre être dans un Etat national » (p. 203). Le retournement des relations unifiant les formes de vie collectives l'incite à penser la démocratie non pas seulement comme un mode de gouvernement descendant, mais comme une expérience politique vécue à l'échelle des vies individuelles et collectives. L'énergie démocratique prend ainsi consistance dans un rapport aux temps vécus, et se caractérise par sa territorialisation immanente. Elle représente une force de transformation des structures et des formes de gouvernement. John Dewey prolonge l'idée d'autogouvernement de Thomas Jefferson, c'est-à-dire « se gouverner sans un maître » (Zask, 2015). Cette idée se trouve réactualisée dans les expériences contemporaines marquées par la crise écologique et vécues comme existentielles. La transformation sociale en la matière ne peut se réaliser que par un processus de démocratisation en pratique, une quête d'ancrage, d'autonomie, de solidarité et de justice. Elle est guidée à la fois par l'urgence - « un faire sans attendre » - et la nécessité de toujours relier l'agir local et la pensée globale, consacrés par le Manifeste de Porto Alegre.

Cette force de transformation s'incarne dans des groupes variés quant à la nature de ce qui les relie : collectifs d'habitant·es, contributeurs d'un projet collectif, réseaux d'interconnaissance locaux, etc. La définition de la communauté est fluide. Elle est également inséparable de son environnement matériel, du « lieu » au sens anthropologique où se façonnent nombre d'expériences démocratiques. Ces relations aux lieux et/ou aux objets du faire définissent les territoires de l'action qui sont investis de l'intention démocratique et sont parfois davantage facteurs d'**engagement** que la défense partisane d'une cause. Ce faisant, la démocratie du faire traduit un renouvellement des formes spatiales du politique, de ses acteurs et de ses logiques d'actions, supplantant et complétant l'hégémonie du **territoire** administratif des **élu·es** et de la représentation (Vanier, 2015). Elle peut aussi bien concerner le mouvement des villes et territoires en transition, des communs en partage (**jardins partagés**, forêts, etc.), des quartiers en lutte, des « tiers-lieux » autogérés (recycleries, Fablab, etc.), des **ZAD**, des **coopératives** de travail, des **places** et des **ronds-points investis par les mouvements sociaux**, voire des espaces de la vie quotidienne.

Ainsi territorialisés, les modes d'organisation et de régulation s'essaient à l'horizontalité des processus de décision, la pratique du consensus et l'effacement de *leadership*. L'autonomie demeure le principe central qui se traduit par la volonté de ne pas dépendre des autres et de ne pas attendre des autres pour faire.

Ces expériences ont en commun un souci de transformation sociale, qu'elle s'exprime directement de manière politique ou non, et que les individus pensent leur engagement de prime

abord comme politique ou non. Quoiqu'il en soit, l'épreuve s'avère être politique : elle est en conscience de la relation entre ce qui est fait et ses incidences sur soi et les autres, sur le faire société à l'échelle des vécus. La rencontre, l'ouverture et l'apprentissage partagé permettent cette expression commune, et finalement des décisions prises dans le sens d'un intérêt général circonstancié. Elles constituent des expérimentations sociales et politiques, en tant qu'épreuve réfléchie collectivement, créant et explorant un monde qui n'est pas donné mais toujours « en train de se faire », où des intérêts communs sont identifiés par tâtonnements, et façonnés par un travail en commun. La visée s'incarne dans l'action, si bien que faire n'est pas seulement un moyen, mais une finalité en soi, un travail pour soi et pour les autres, vecteur potentiel d'émancipation indissociablement individuelle et collective.

## **DIFFÉRENTIATION CONCEPTUELLE ET PORTÉE HEURISTIQUE : UNE NOTION DÉRIVÉE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

La démocratie du faire prend racine dans le terreau favorable généré par la démocratie participative (Pateman, 1970) et ses usages plus ou moins instrumentaux, au fil des décennies (Gourgues, 2023). Elle peut être considérée, selon les situations, comme son prolongement radical, son débordement, voire son retournement.

À la différence d'autres formes, la démocratie du faire repose sur l'initiative directe et matérielle de citoyen·nes : produire, fabriquer, aménager, occuper, offrir des services, redistribuer, plutôt que voter, revendiquer ou participer à des dispositifs institués. S'il n'y a rien de nouveau à ce que des producteurs et des productrices, des consommateurs et des consommatrices, des usagers et des usagères ou des habitants et des habitantes contribuent à la vie de la cité, voire à la fabrique de l'action publique, et soient encouragés pour le faire, l'originalité de la démocratie du faire est à la fois d'élargir le concernement à l'ensemble des citoyen·es, des activités sociales et des espaces de vie, mais également d'étendre leur rôle à la définition même des « motifs de l'action publique » (Zask, 2011). Dans les dispositifs participatifs institués, les objectifs et les modalités de la participation sont initiés, cadrés, voire encadrés par des autorités publiques, c'est-à-dire déterminés de façon exogène. *A contrario*, les personnes engagées en démocratie du faire définissent elles-mêmes les problèmes qui les concernent et les façons de les résoudre. Elles définissent la nature et les règles de l'expérience dans laquelle elles s'engagent, y compris donc celles de leur contribution. Cette auto-saisine s'affranchit des formes contractuelles visant à distribuer les rôles selon des critères prédéfinis.

Alors que la démocratie participative accorde aux citoyen·nes des droits d'information et de participation aux décisions (comme dans la Charte de l'environnement) et valorise certaines compétences spécifiques (telle l'expertise d'usage), en démocratie du faire, les individus sont avant tout considérés comme libres et autonomes dans leurs intentions et conservent une autorité sur celles-ci. Ils sont reconnus et légitimés collectivement par leur engagement concret, leurs savoirs mobilisés, leur capacité « à porter leur propre projet, de manière autonome, et dans



le souci d'autrui et de son environnement » (Sillard, 2020, p.71). Cette conception suggère que l'intérêt général se forme aussi dans l'expérience quotidienne et autrement que dans la représentation des opinions en présence ou l'échange d'arguments qui transcenderaient des intérêts privés.

## USAGES, EXTENSIONS ET LIMITES

La notion de démocratie du faire est mobilisée pour comprendre et analyser différents processus sociaux : des engagements militants renouvelés, des mobilisations territoriales (Fourniau, 2019), des pratiques quotidiennes (Pruvost, 2022), des espaces de travail coopératifs et associatifs, ou encore des expériences de démocratie locale.

Ce dernier cas est incarné par la commune de Saillans, où de 2014 à 2020, les élu·es ont instauré une démocratie du faire au sein d'un système représentatif collégial (Girard, 2022). Les habitant·es sont invités à prendre directement en charge et de façon autonome des sujets, des problèmes et des biens de la commune. En groupes volontaires, ils définissent les priorités au sein de commissions thématiques, puis les travaillent dans des groupes d'actions plus réduits. Plus d'une trentaine de groupes de cinq à 40 personnes sont ainsi créés au fil de la mandature. Les thématiques portent sur l'aménagement et l'entretien d'espaces publics (rues, jardins d'enfants), l'extinction de l'éclairage public la nuit, la mise en place de compostages collectifs autogérés, la création et l'entretien d'un espace de gratuité (cf. illustration de cette notice), des dispositifs d'entraide, l'animation et la mise en réseau des activités économiques locales, etc. L'accompagnement par l'équipe municipale consiste à soutenir les actions, à fournir des moyens (mise à disposition de salles et de matériels, financements et appuis techniques, information de qualité, formations, etc.) et à organiser des espaces de discussion, de prise de décision et de réflexivité. L'horizon commun pour le village se dessine ainsi par l'agencement progressif de ces actions, et par l'apprentissage de principes démocratiques dans le faire. Derrière leur apparent éparpillement, se dévoile un cheminement collectif autour des valeurs incarnées et des orientations prises en termes de rapport au vivant, de tissage des liens sociaux, de lutte contre les inégalités, d'horizontalité des décisions, d'élaboration de communs, où les moyens importent autant que les accomplissements pour tendre vers une démocratisation plus aboutie.

Dans d'autres configurations, nombreuses en Amérique Latine, le terme n'est pas explicitement employé mais repose sur les mêmes ressorts. Ainsi, le théâtre communautaire argentin émerge dans un contexte de désastre social post-dictature avec un souci de réparation, et s'inscrit dans le « déplacement des luttes sociales et politiques des usines vers les quartiers » (Elgoyhen, 2016). Des troupes de « *vecinos* », composées des habitant·es d'un lieu donné (quartier ou village), dans toute leur diversité sociale, créent et jouent collectivement des spectacles chaque semaine. Ces théâtres sont partie intégrante de la vie sociale de leurs lieux d'implantation en renforçant les liens communautaires. Ils portent une visée de transformation concrète des vies, et de la société plus globalement. Dans les thèmes des spectacles comme dans les manières de faire, ils « se conçoivent comme des lieux d'expérimentation de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles formes d'organisation, régis par des idéaux d'horizontalité et de **démocratie directe** et par des

valeurs de solidarité et d'entraide » (Elgoyhen, 2016, p.19).

Ces expériences de démocratie du faire connaissent les mêmes limites que toutes les alternatives confrontées au changement d'échelle de leur mise en œuvre et à leur possible institutionnalisation, où se jouent leurs potentiels transformatifs, voire subversifs. Se renouvellent ainsi les tensions classiques entre deux conceptions de la démocratie : celle d'un autogouvernement et d'une socialisation à la chose politique menant à une puissance d'agir émancipatrice d'un côté ; celle d'un perfectionnement du système institué, auquel les citoyen·nes sont tenus de participer et qui renvoie à un gouvernement des conduites à même de préserver l'ordre établi.

Un autre écueil possible porte sur les velléités d'ouverture de ces expérimentations qui tentent de s'adresser au plus grand nombre, en ne s'adossant pas sur la compétence politique, et en visant l'autonomisation. Elles favorisent l'intégration par l'investissement pratique (plus que par le seul discours ou le statut) et la valorisation de savoirs vernaculaires et de techniques simples, résilientes et appropriables. Si cette conception tente de relier la démocratie politique et la **démocratie sociale**, selon l'idée que l'une ne peut advenir et exister sans l'autre, le système rétribue avant tout l'implication active ; la légitimité et le pouvoir étant à celles et ceux qui font. Le faire s'impose alors comme nouvelle norme, excluant celles et ceux qui en sont éloignés, ne savent ou ne peuvent pas, voire dédaignent ces processus de démocratisation (Muller, 2018). Des formes de hiérarchies et d'exclusions se recréent au regard des socialisations aux langages et aux pratiques d'autonomie nécessaires au fonctionnement, à la reconnaissance et à la pérennité de ces expériences collectives.

## QUESTIONS OUVERTES ET PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES

Récente dans son usage, la notion qualifie des expériences qui se positionnent ou sont positionnées dans un champ des possibles face au double enjeu de la démocratie sociale et de la **démocratie écologique** (Fourniau et al., 2022). Son appropriation rapide et peu controversée - par des acteurs et actrices à la fois politiques, d'ingénierie territoriale et participative, ainsi que par la société civile - invite à approfondir les recherches sur sa portée heuristique ainsi que sur ses usages et leurs effets. En particulier, les tentatives de démocratie du faire interrogent les façons de penser et de pratiquer le pouvoir, comme elles questionnent le rôle et la relation à l'État.

Dans une perspective institutionnelle, on peut s'interroger sur la reconfiguration de l'action publique à différentes échelles, les effets de transformation du rôle et des fonctions des autorités publiques, les formes et les conditions de l'engagement citoyen, la garantie des principes éthiques et de justice, l'évaluation des effets, qui tendent vers des conceptions de l'État « facilitateur » ou « apprenant » (Deschutter et Dedeurwaerdere, 2022). Dans une perspective interactionniste, se pose la question des capacités de l'agir collectif à engager réellement des processus de démocratisation par le bas, mais aussi la portée de ceux-ci en termes de prise de pouvoir et d'agencement avec un État pouvant se révéler selon les circonstances encadrant,

contraignant, voire répressif. Entre ces deux perspectives, sont à analyser les modalités d'articulation d'un régime de gouvernement représentatif ouvert à d'autres formes démocratiques plus hybrides, tels que des cas empiriques l'attestent déjà (Girard, 2022).

En tout état de cause, l'investigation de ces processus exploratoires de démocratisation dans et par le faire permettra d'évaluer leur potentiel préfigurateur, leur capacité créatrice pour faire advenir d'autres formes de relations aux autres et au vivant, pour contribuer au renouvellement d'imaginaires sociaux et politiques prenant en compte la résonance des expériences vécues, des pratiques sensibles, l'expression de sentiments et la recherche esthétique et du plaisir.

## BIBLIOGRAPHIE

Blondiaux, Loïc. 2018. « De la participation à la démocratie du faire ». *Diagonal* 204 :33-35.

Deschutter, Olivier, et Tom Dedeurwaerdere. 2022. *L'Etat partenaire. Transition écologique et sociale et innovation citoyenne*. Presses Universitaires de Louvain.

Dewey, John. 2010. *Le Public et ses problèmes*. Paris : Gallimard.

Elgoyhen, Lucie. 2016. *Le théâtre communautaire argentin : Quand les voisins montent sur scène*. Paris : Éditions de l'IHEAL. <https://doi.org/10.4000/books.iheal.3124>

Fourniau, Jean-Michel et Loic Blondiaux, Dominique Bourg, Marie-Anne, dir. 2022. *La démocratie écologique : Une pensée indisciplinée*. Paris : Hermann.

Girard, Sabine. 2022. « Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique », *Développement durable et territoires*, 13 (1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>

Gourgues, Guillaume. 2023. « Les faux-semblants de la participation », *La vie des idées*, 11 avril 2023. <https://laviedesidees.fr/Les-faux-semblants-de-la-participation>

Lallement, Michel. 2015. *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*. Paris : Seuil.

Muller, Séverin. 2018. « La fabrique démocratique ou comment le travail fait société. La commune de Saillans ». Actes des *XVIe Journées Internationales de Sociologie du Travail*, 1-27. Paris : CNAM. <https://hal.science/hal-04112723/document>

Pruvost, Geneviève. 2022. « La démocratie du faire ». Dans *Expérimentations démocratiques : Pratiques, institutions, imaginaires*. Sous la direction de Catherine Neveu. 29-42. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Pateman, Carole. 1970. *Participation and Democratic Theory*. Cambridge University Press

Sillard, Blandine. 2020. « L'avènement du "citoyen par projet" : entre gouvernement des conduites participatives et renouvellement du militantisme associatif : éléments pour une approche individualiste de l'émancipation ». Thèse de Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

Van Outryve d'Ydewalle, Sixtine. 2016. « Quelle théorie de la gouvernance pour la transition écologique ? ». *Les carnets du Centre de philosophie du droit* 170. <http://hdl.handle.net/2078.1/213124>

Vanier, Martin. 2015. « Démocratie locale : changement d'horizon ? ». *Esprit* 2. : 109-118. <https://doi.org/10.3917/espri.1502.0109>

Zask, Joëlle. 2011. *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Paris : Le Bord de l'eau.